



PROCESSUS D'ADMISSION ET DE SÉLECTION DU PROGRAMME TECHNIQUES POLICIÈRES

DATE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE D'ADMISSION

La date limite pour faire une demande d'admission pour la session Automne 2022 est le **1^{er} mars 2022**.

- Un nouvel étudiant qui désire suivre sa formation au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue doit faire une demande en ligne au :
<https://admission.sram.qc.ca/>
- L'étudiant inscrit au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue doit faire une demande de changement de programme. Pour faire cette demande, l'étudiant peut rencontrer son aide pédagogique individuel (API) ou bien se présenter aux Services pédagogiques à l'étudiant de son campus

Aucune admission n'est possible à la session d'hiver.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Quelques informations avant de commencer.

- L'information dans ce document concerne les résultats des derniers **INVITÉS** à la journée de tests physiques et entrevues de sélection plutôt que des derniers admis.
- Une fois invité à cette journée, les chances sont égales pour tous.
- Il faut aussi savoir que nous utilisons la cote finale au secondaire et la cote finale au collégial. Ces cotes sont calculées par le SRAM.
- Les candidats sont classés selon deux listes :
 - Les candidats en provenance du secondaire. Ils sont classés selon leur cote finale au secondaire.
 - Les candidats ayant des résultats au collégial. Ils sont classés selon leur cote finale au collégial.
- Les invitations se font selon le même pourcentage des demandes en provenance du secondaire ou du collégial, c'est-à-dire que si 60 % des demandes proviennent du secondaire, les invitations seront dans les mêmes proportions.

CONCERNANT L'ADMISSION DE 2019

Considérant le contexte actuel nous ne pouvons mettre à jour les données d'admission.

1. Moyenne générale au secondaire du dernier **invité** : 77,381 %. Sa cote SRAM était de 73,737 %.
2. Cote de rendement au collégial du dernier **invité** : 21,425 %. Sa cote SRAM collégiale était de 28,571 %.
3. Bon an, mal an, il y a entre 28 et 32 places disponibles pour environ 100 à 125 demandes. Nous invitons entre 55 et 65 candidats à la journée de sélection.
4. Pour 2019, nous avons sélectionné 32 étudiants qui ont débuté à la session Automne 2019.
5. Aucune discrimination n'est faite quant au sexe, à la provenance, ou l'ethnie. Seules les cotes au secondaire ou cotes au collégial comptent pour être invité.

JOURNÉE D'ÉVALUATION DES CANDIDATS INVITÉS POUR L'AUTOMNE 2022

Le **samedi 19 mars 2022**, de **7 h 30 à 19 h**
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège, Rouyn-Noranda

Frais : 60 \$

La journée se déroule en deux volets pour les candidats selon un horaire propre à chacun.

1. Entrevue de groupe

L'entrevue de groupe, d'une durée approximative de cinquante minutes, est composée de cinq candidats qui auront à travailler en équipe à partir de mises en situation. Une équipe de deux ou trois évaluateurs portera un jugement objectif parmi cinq critères :

1. Travail d'équipe
2. Jugement et analyse
3. Flexibilité
4. Leadership
5. Langage non-verbal

2. Tests physiques

Endroit

À la **palestre** (local 7017) du **pavillon des Sports** du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

La candidate ou le candidat devra effectuer le parcours **une seule fois**.

Il n'est pas possible de reprendre le test plus tard dans la journée.

L'évaluateur expliquera le parcours avant la passation du test.

Une fois l'évaluation débutée, l'évaluateur ne répondra plus aux questions.

Il est primordial d'être attentif aux **consignes** et aux **instructions**.

Modalité

La candidate ou le candidat sera évalué individuellement selon la charte de résultats ici-bas.

Charte homme		Charte femme	
Temps	Pointage	Temps	Pointage
1:00-1:15	40	1:00-1:20	40
1:16-1:20	35	1:21-1:25	35
1:21-1:25	30	1:26-1:30	30
1:26-1:30	25	1:31-1:35	25
1:31-1:35	20	1:36-1:40	20
1:36-1:40	15	1:41-1:45	15
1:41-1:45	10	1:46-1:50	10
1:46-1:50	5	1:51-1:55	5
> 1:51	0	> 1:55	0

Une épreuve non réussie représente une pénalité au pointage de la façon suivante :

- 1 pénalité = **2 points**
- 2 pénalités = **8 points**
- 3 pénalités = **15 points**
- 4 pénalités = **25 points**
- 5 pénalités = **40 points**

*Une vidéo démontrant le test est disponible :
www.cegepat.qc.ca/testsTP

ÉPREUVES

1. **Extension des bras (*push-up*)** : cinq répétitions, les bras doivent être complètement dépliés à la fin du mouvement.
2. **Saut en longueur avec élan** : franchir l'obstacle de 1,80 mètre.
3. **Saut à deux pieds sans élan (*box jump*)** : Sauter sur l'obstacle de 72 centimètres.
4. **Marche du fermier (*farmer's walk*)** : Haltères de cinquante livres, marcher sur une distance de treize mètres en transportant les haltères, elles doivent être déposées sur le tapis à la fin.
5. **Squat sauté et lancé du *medecine ball*** : Cinq répétitions, *medecine ball* de quatorze livres, hauteur 3,40 mètres.
6. **Pousser de traineau (*sled push*)** : Pousser le traineau de soixante livres sur une distance de treize mètres.
7. **Transport de sac** : cinquante livres, faire le trajet selon les consignes.
8. **Sprint** : Prendre la balle et la déposer 26 mètres plus loin sur le cône libre, rapporter la deuxième balle sur une distance de 26 mètres et la déposer sur le cône libre.
9. **Traction à la barre en pronation (*pull-up*)** : cinq répétitions, le menton doit dépasser la barre lors de la montée et les bras doivent être complètement dépliés à la fin de la descente.

EXAMEN MÉDICAL

L'examen médical est maintenant facultatif et il est de la responsabilité du candidat retenu après la journée d'évaluation de faire évaluer sa condition physique auprès d'une clinique reconnue en lien avec les standards de l'École nationale de police du Québec.

EXAMEN DE LA VUE

Seuls les candidats pour l'admission devront se soumettre à un examen de la vue.

